



HAL
open science

La grotte de Lacalm à Aiguefonde (Tarn, France)

Benoît Sendra

► **To cite this version:**

Benoît Sendra. La grotte de Lacalm à Aiguefonde (Tarn, France). Haches de pierre. Au Néolithique, les premiers paysans du Tarn., 2011. hal-02058917

HAL Id: hal-02058917

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-02058917>

Submitted on 5 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA GROTTTE DE LACALM (AIGUEFONDE, TARN)

Benoît SENDRA

Responsable de projet

Oxford Archéologie Méditerranée - UMR 5608 «Traces»

La grotte de Lacalm est située au pied de la Montagne Noire, sur la commune d'Aiguefonde, à 5 km à l'ouest de Mazamet (**Fig. 1**).

Son environnement immédiat voit l'association de la moyenne montagne, de la plaine alluviale du Thoré et des plateaux calcaires d'Augmontel et du Causse de Labruguière. Le bassin de Mazamet est en limite orientale de la grande plaine de Castres, fermé au nord et au sud par les massifs primaires. Le Thoré et les vallées encaissées du Jaur et de l'Orb constituent un lien étroit avec l'arrière pays méditerranéen et à l'ouest, sa confluence avec l'Agout amène vers le seuil de Naurouze et les vallées de la Garonne et de l'Aude, un couloir naturel reliant la Mer méditerranée à l'Océan Atlantique.

L'abri s'ouvre dans le talweg du Courbas qui passe à quelques mètres du porche et longe son flanc oriental. Il est creusé dans des dépôts d'âge éocène constituant le soubassement de la dépression de Castres-Revel. La faille de contact avec le massif est située à 1 200 m. Jusqu'au lit actuel du Thoré et les escarpements de Payrin-Caucalières, le calcaire affleure peu. Au-dessus de la grotte, les dépôts détritiques récents sont peu épais car en relation avec des dolines qui alimentent un réseau souterrain dont la résurgence est captée par un lavoir.



Figure1. Situation du gisement. DAO : J. Cadeilhan. (CDA)

Le porche mesure 28 m de long et ouvre sur une salle-préau en entonnoir de profondeur maximale 32 m (**Fig. 2 et 3**).

En 1964, pour protéger l'intégrité du site, décourager et encadrer les interventions peu scrupuleuses d'amateurs locaux, Yvan Hue et le Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques du Castrais engagent une fouille officielle.

Ces travaux étaient principalement motivés par la découverte d'artefacts paléolithiques et l'espoir de découvrir un horizon archéologique se rapportant à cette période. Les éléments préhistoriques plus récents ne semblent pas avoir retenu l'attention des fouilleurs mais ils sont pourtant dignes d'intérêt pour la connaissance du Chalcolithique local.

LA STRATIGRAPHIE PUBLIÉE ET ÉTUDE DE LA PROJECTION DES VESTIGES RÉALISÉE DANS LE SONDAGE I

Rappel sur les recherches et la stratigraphie du sondage III :

A posteriori, on s'est rendu compte que la fouille avait comme objectif de découvrir un horizon Paléolithique. En effet, les deux premiers sondages se sont révélés négatifs et les données dont nous disposons sont réduites. Il n'existe pas de relevés de coupes et la documentation consiste en un inventaire des artefacts où se déclinent : la nature des objets découverts (os, céramique, silex), les coordonnées au sein du carroyage (assez approximatives) et les profondeurs (en sachant que le z de référence est marqué sur la paroi est ?), sans autre précision.

Par contre, pour le sondage 3 où a été identifié un horizon Paléolithique supérieur, Y. Hue est plus loquace et surtout s'est attaché à saisir la stratigraphie du site.

A la lecture des rapports et des précédents travaux, il apparaît clairement que le haut du remplissage est « gravement remanié » à cause de l'activité épisodique du réseau souterrain, des bioturbations (terriers, racines), des déprédations ainsi que des remaniements récents. Dans le

secteur 2, les blocs de la voûte ont gêné l'avancée des fouilles. L'inventaire indique que les niveaux supérieurs sont pauvres en mobilier, y compris pour le Néolithique final. Fait important : le dernier niveau contenait quelques éléments caractéristiques du Néolithique moyen et pourrait donc être en partie scellé par les blocs de voûte.

A partir de 1969, les fouilles se concentrent dans le fond de la cavité, au niveau du sondage 3. Les coupes stratigraphiques ont été relevées au niveau du carré O 3 et O 4 (axe nord-sud) et M 7 et L 7 (axe est-ouest), la stratigraphie y est scindée en trois sous-ensembles (**Fig. 4**) :

Au sommet du remplissage, l'Ensemble Supérieur ou quatre couches (A, B, C et D). Selon Hue, ces couches ne se différencient que par la variation de la concentration des blocs calcaires issus de la voûte.

La couche A correspond à un sédiment très humique contenant des fragments de voûte. Sur la coupe est-ouest, elle est subdivisée en trois couches en raison d'un éboulis récent (couche A2). Le niveau A' est constitué par un sable roux finement lité ayant livré peu de mobilier mais des silex issus des niveaux sous-jacents, son origine est « énigmatique ».

Ces horizons ont livré un matériel très hétérogène avec des silex et harpons magdaléniens mêlés à des éléments de parure chalcolithique, ainsi que du mobilier protohistorique et plus récent « (Séguier, 1979, p. 46).

La couche B, identifiée sur la coupe nord-sud et uniquement dans le fond de la grotte, est constituée d'argile limoneuse grise très compacte et plastique. Elle indique la formation d'une mare dans le fond de la grotte après le Chalcolithique (Séguier, op. cit.).

L'horizon C et la couche D sont de nature alluviale, constitués de limon plus ou moins sableux et « fortement ravinés » (Séguier, op. cit.). Ils ont livré les éléments attribués à des sépultures chalcolithiques, qualifiées d'intrusives.

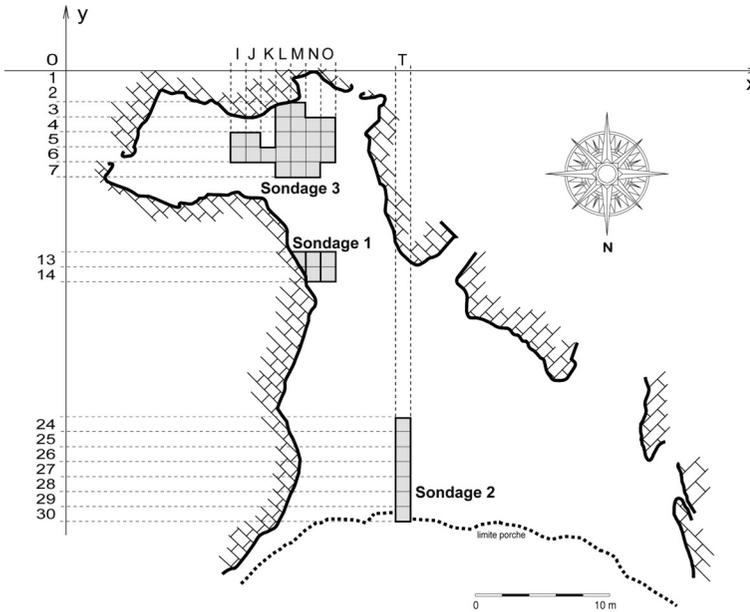


fig. 2. Topographie de la grotte, l'implantation des sondages et les axes du carroyage.

Figure 2. Topographie de la grotte, l'implantation des sondages et les axes du carroyage.



Figure 3. Vue du porche, face au sud.

L'Ensemble stratigraphique moyen est constitué par la seule couche E, principal niveau d'occupation du Paléolithique. Son sommet est « fortement raviné » et d'un point de vue sédimentaire, elle contenait un cailloutis calcaire peu émoussé d'origine cryoclastique.

L'Ensemble Inférieur se compose en cinq couches (F, G, H, I, J). Les sédiments sont de nature alluvionnaire. Les couches J, H et F correspondent à des phases dites « torrentielles ». Du sommet de la couche J à la couche F, des artefacts attribués au Paléolithique supérieur ont été découverts.

ETUDE DE LA PROJECTION DES VESTIGES (Fig.5)

Nous avons réalisé ce travail au niveau du premier sondage pour trois raisons :

- Le substrat a été atteint.
- Les deux occupations du Néolithique sont représentées et peu d'éléments antérieurs ont été identifiés.
- On ne dispose pas de relevés stratigraphiques de ce sondage et cette projection comble en partie ce déficit.

Il s'agit pour nous d'approcher la nature de l'occupation du Néolithique final. S'agit-il uniquement d'un site funéraire, dont témoignent les lambeaux d'inhumations découverts ? Quelle est, d'autre part, la position stratigraphique du mobilier caractéristique identifié ? Proviend-il de l'ensemble supérieur remanié (niveau A) ou appartient-il à un horizon individualisable ? Si tel et le cas, est-il possible de le raccorder aux niveaux décrits sur les coupes relevées au sein du sondage 3 et notamment aux horizons de la couche C ou de la couche D ?

Description

En préliminaire, à la lecture de la projection, deux précisions s'imposent :

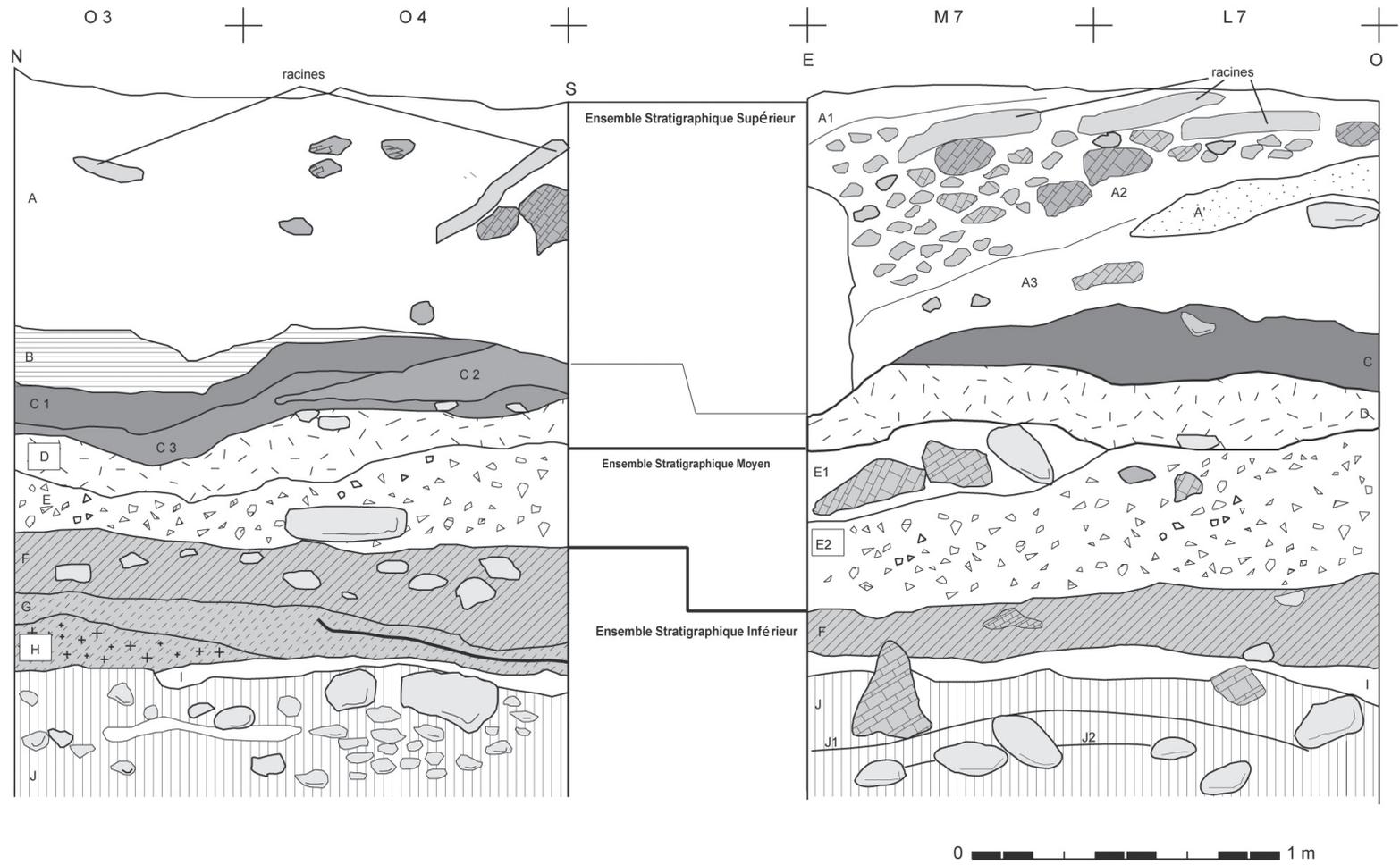
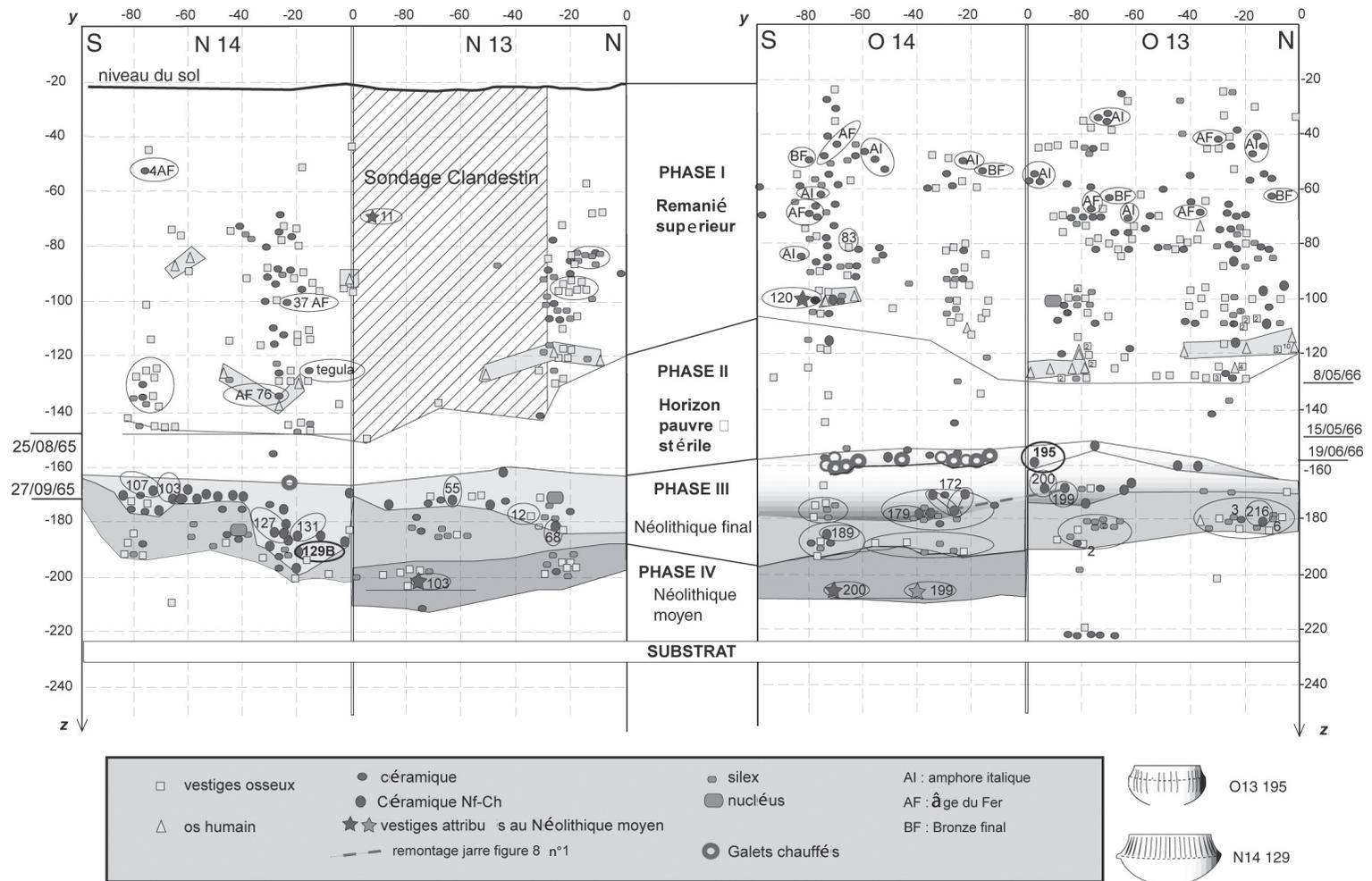


Figure 4. Relevés stratigraphiques du sondage III (Coupe nord-sud et est-ouest) d'après J.-M. Séguier, 1979.



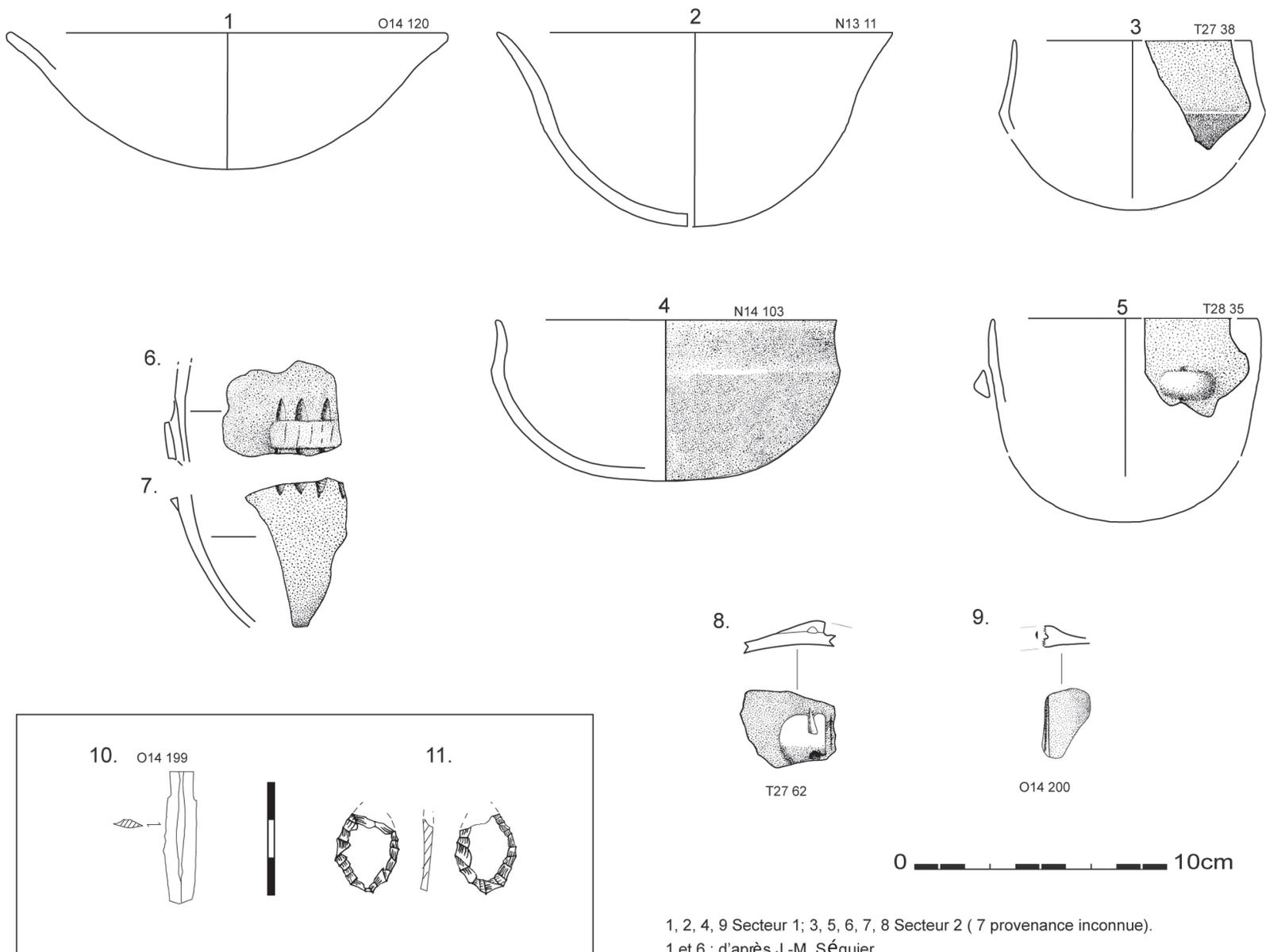


Figure 6. Vestiges Chasséen. Dessins B. Sendra.

Il faut faire abstraction de la zone hachurée dans le carré N-13 qui correspond sans doute à une fouille clandestine.

Les concentrations verticales de vestiges ont été replacées avec une approximation de l'ordre du quart de carré.

Dans la partie haute du remplissage, du niveau de sol jusqu'à l'altitude -120 -140 cm, des éléments diachroniques sont associés et on rencontre surtout des fragments d'amphore du 1er au 3e siècle av. J.-C., de *tegulae*, des décors peignés du 2e âge du Fer et quelques pièces du Bronze final.

A cause des approximations, il est impossible de faire ressortir une succession logique entre ces différents éléments datés. On s'en tiendra donc aux observations de Y. Hue et J.-M. Séguier qui qualifiaient cette partie du remplissage comme fortement remaniée.

Entre les altitudes -120/140 cm et -155/160 cm, on discerne nettement un horizon pauvre à stérile. Il sépare le remanié supérieur d'un nouveau niveau comportant de nombreux artefacts.

Cet horizon débute à l'altitude de -160 cm. Sa puissance est variable mais assez bien limitée autour de l'altitude inférieure à -190 cm. Tous les éléments typologiques attribués au Chalcolithique proviennent de cet horizon.

Dans le carré N14, on a isolé plusieurs fragments de céramique épaisse issus d'un ou plusieurs récipients de grand volume. Les liens entre ces éléments permettent d'y dessiner une dépression assez nette (fosse ?), où a été trouvée l'une des écuelles décorées dans le style Fontbouisse. En O13 et O14, de même, les éléments néolithiques récoltés sont quasi-exclusivement issus de cet horizon.

A partir de l'altitude -180-190 cm, les vestiges sont moins nombreux. Plusieurs vestiges attribués au Néolithique moyen sont

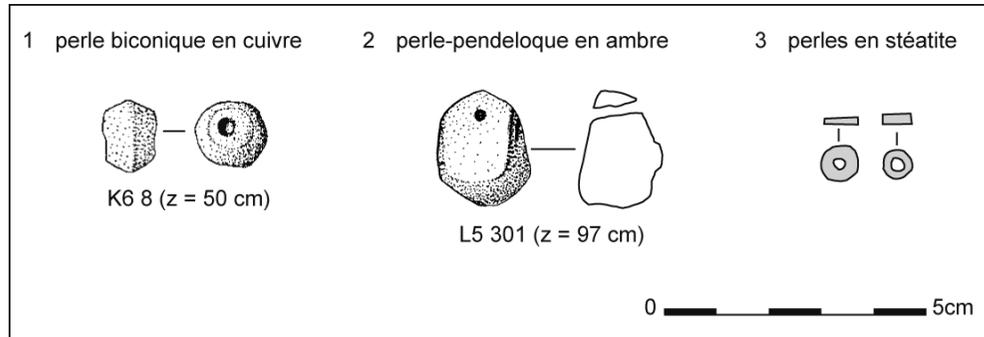


Figure 7. Eléments de parure. Dessins B. Sendra.

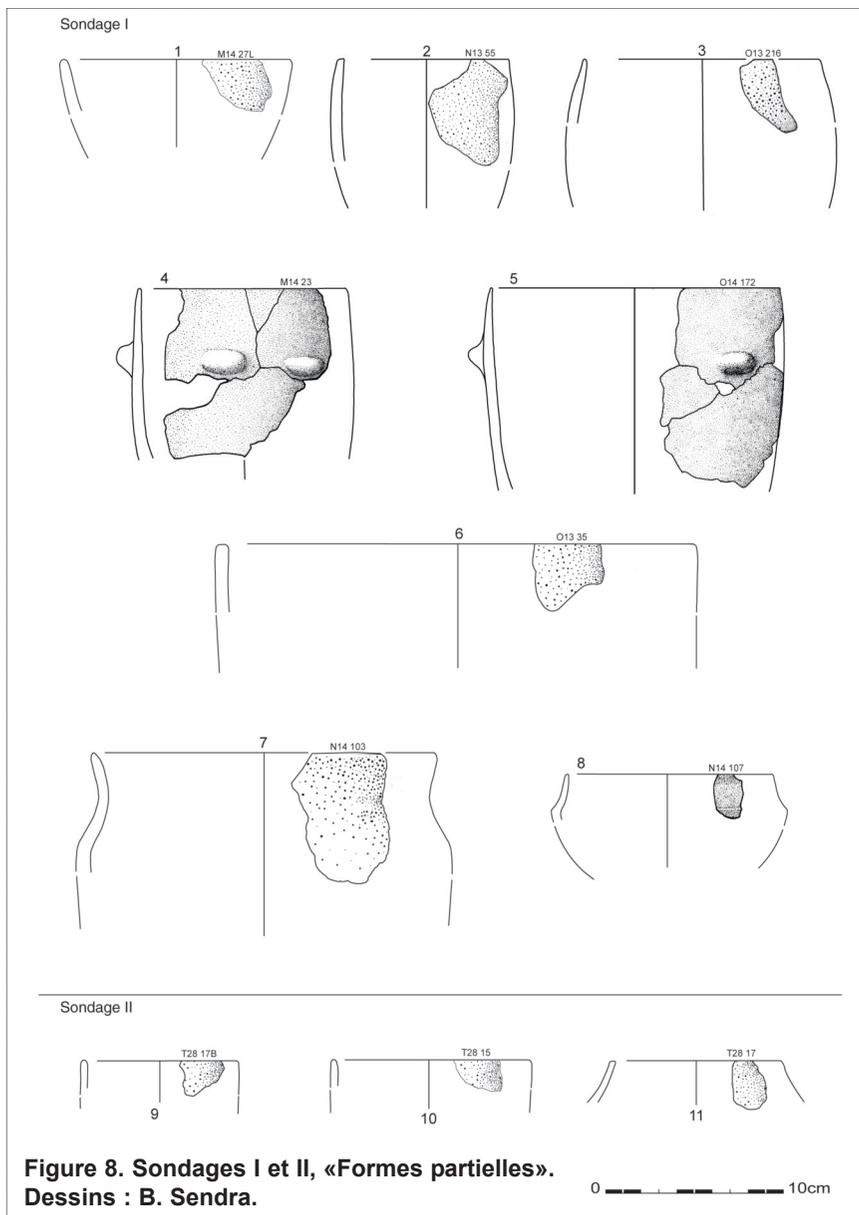
issus des altitudes -205-210 cm, ce qui confirme l'existence d'un niveau de cette époque.

REMARQUES

Pour ce qui est de la question des sépultures, les ossements humains sont épars mais en règle générale, situés au sein des carrés N13 et O13 à une altitude de -120 cm. Dans les carrés N14 et O14, ils sont situés plus haut dans le remanié, dès -80 cm soit au-dessus du niveau chalcolithique. En N14, ces ossements sont d'ailleurs associés à un fragment de tegula et de céramique grise peignée.

D'autre part, dans le carré O14 à l'altitude -155 cm, plusieurs galets présentant des stigmates de chauffe ont été identifiés ainsi qu'un galet dans le carré N14, trouvé au même niveau.

On ne dispose pas de relevé mais ces éléments sont situés au sommet de l'horizon chalcolithique et pourraient correspondre à une structure de galets chauffés (démantelée, en position secondaire ou non ?).



ESSAI DE CORRÉLATION AVEC LES RELEVÉS DE COUPES PUBLIÉS ET PHASAGE OBTENU

Tout d'abord, malgré les approximations, on perçoit bien le caractère remanié du haut du remplissage tel que décrit dans les rapports de fouille. Ce premier niveau est puissant, compris entre -20 et -120 cm.

Deuxièmement, la projection permet de mettre en évidence un niveau pauvre à stérile qui individualise ce remanié supérieur des vestiges sous-jacents. Sa puissance est variable, de 20 cm à 40 cm mais son altitude inférieure est constante, égale à -160 cm.

Sur la coupe Nord-Sud du sondage III, une couche stérile (couche B) a été identifiée. Selon J.-M. Séguier, elle s'est formée postérieurement au Chalcolithique et est située au-dessus des « sépultures intrusives ». Selon notre projection, la plupart des ossements sont situés au-dessus du niveau stérile, le niveau chalcolithique est bien sous-jacent.

En conséquence :

- Si le niveau perçu sur la projection correspond au niveau B, se pose le problème de la situation des restes humains.

- Si l'horizon ne correspond pas au niveau B, dans ce cas, ce niveau n'existe pas dans le sondage I. En effet, aucun autre épisode pauvre à stérile, au-dessus des ossements humains, n'est visible sur la projection.

En résumé, soit nos restes humains appartiennent à des sépultures d'époques différentes du sondage III, postérieures au Chalcolithique. Soit l'attribution au Chalcolithique des restes de sépultures indiquée par J.-M. Séguier est erronée.

Sous ce niveau, la projection montre qu'il existe une forte concentration de vestiges compris entre -165-180

cm dans les carrés O14-O13 et entre -170-190 cm dans les carrés N14-N13. Il s'agit du niveau d'occupation Néolithique final-Chalcolithique.

En deçà, peu de vestiges ont été récoltés mais entre -200 et -220 cm on présume de l'existence d'un horizon Néolithique moyen, également identifié à la base du sondage II.

Vis à vis de la stratigraphie du sondage III, les horizons néolithiques sont compris entre les couches A et le sommet de la couche E. Cette dernière, qui correspond au niveau Paléolithique a été individualisée par le cailloutis calcaire d'origine cryoclastique. A priori, ce niveau n'a pas été identifié dans le sondage I, que se soit au moment des fouilles ou sur la projection. En effet, le sondage I a livré peu d'éléments antérieurs au Néolithique et le substrat a été atteint. De plus, si les fouilleurs avaient mis au jour cet horizon, ils n'auraient sûrement pas abandonné ce secteur si vite.

En somme, la projection permet d'établir un phasage en quatre temps appartenant à l'Ensemble stratigraphique supérieur :

1- Un niveau de remanié qui correspond à la couche A des coupes publiées.

2- Un niveau stérile, non identifié dans le sondage III mais qui permet d'individualiser correctement le niveau chalcolithique.

3- Le niveau d'occupation du Néolithique final-Chalcolithique qui ne contient pas d'éléments d'inhumations dans ce secteur.

4- Un niveau de base pour le sondage I et le sondage II correspondant à une occupation datée du Néolithique moyen dans un sens large.

Pour finir, malgré les conclusions émises par J.-M. Séguier, la projection n'a pas permis de répondre par

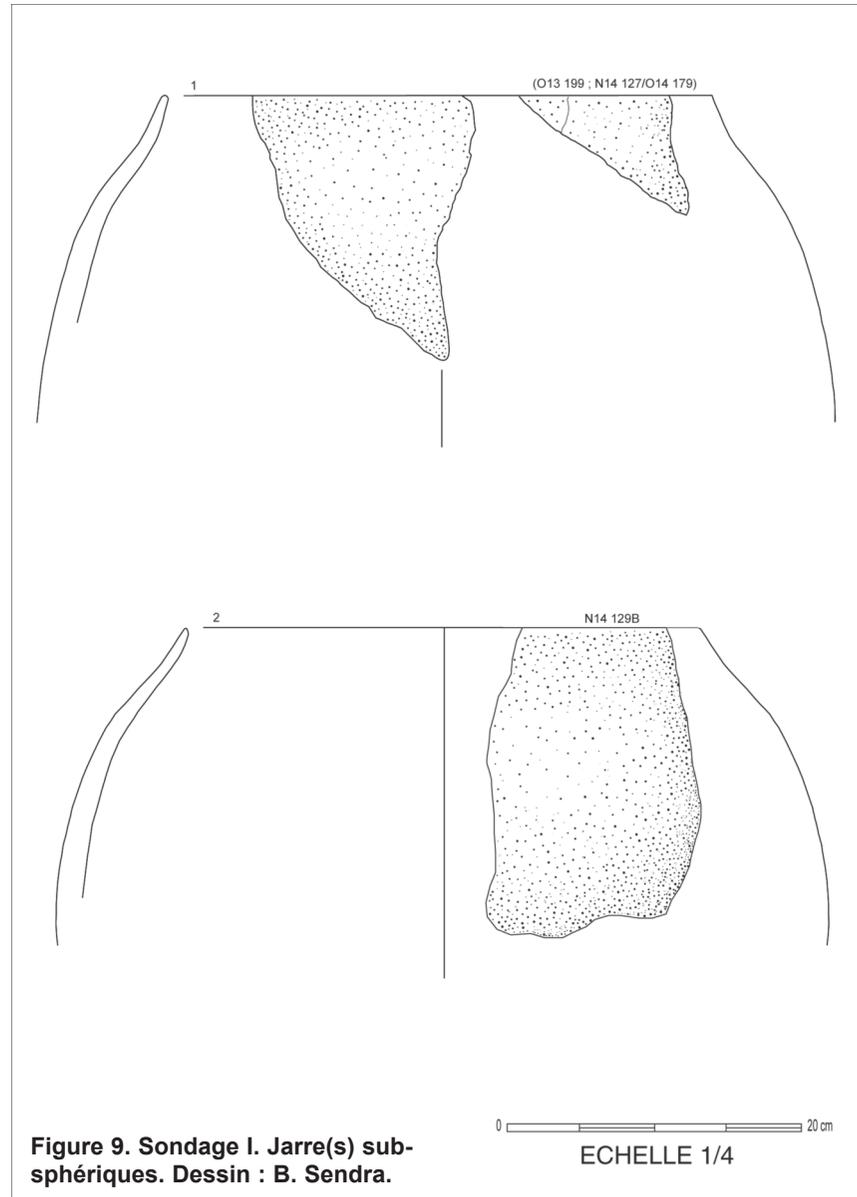
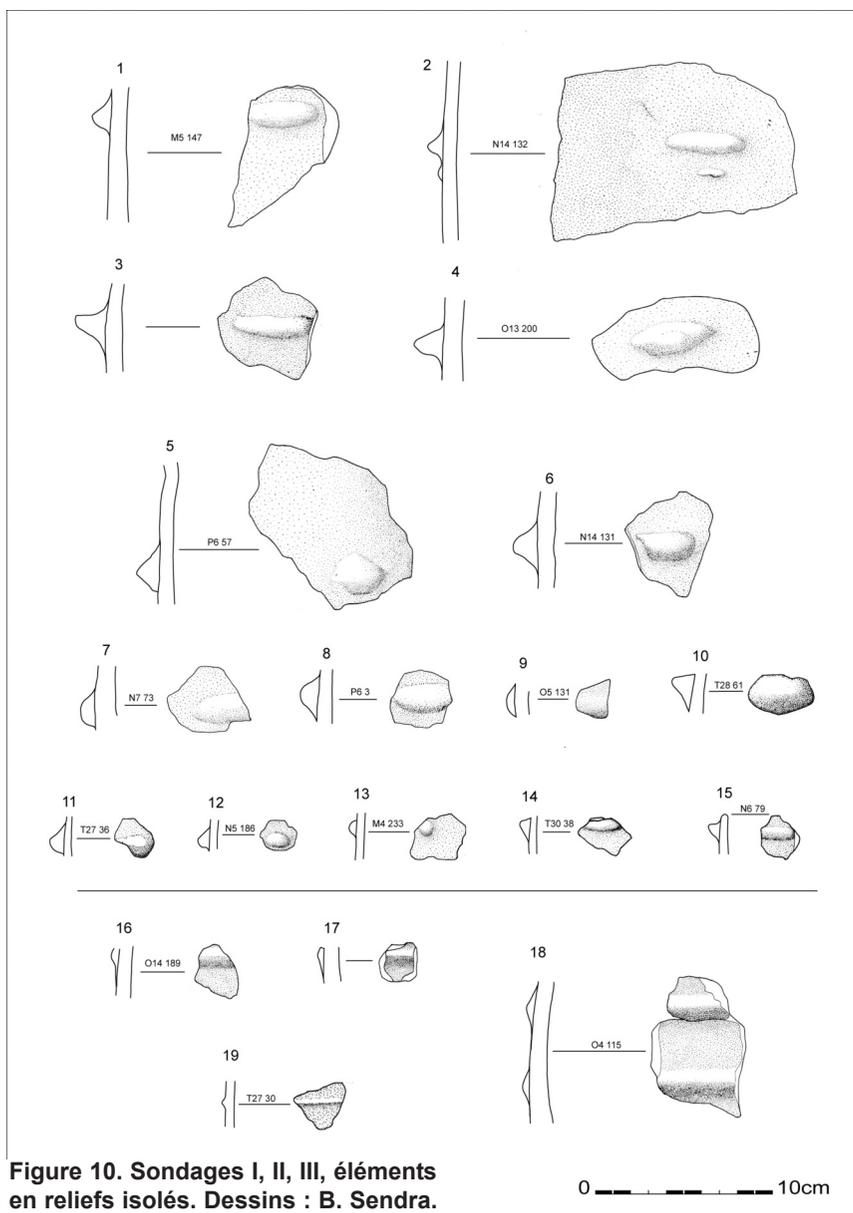


Figure 9. Sondage I. Jarre(s) sub-sphériques. Dessin : B. Sendra.



l'affirmative au constat fait sur les sépultures. Elle montre plutôt une position des restes dans le remanié supérieur.

LE MOBILIER NÉOLITHIQUE

Il est essentiellement représenté par la céramique. Cependant, un tri des silex livrerait peut-être des éléments de débitage, au moins deux nucléus et plusieurs éclats ont été trouvés dans le niveau chalcolithique mis en évidence dans le sondage I. A ces vestiges, il faut rajouter des éléments de parures.

Sur les 1117 fragments de poterie, toutes périodes confondues (en dehors des fragments d'amphore), 41 éléments typologiques ont été attribués au Néolithique final et 8 au Néolithique moyen.

Les vestiges du Néolithique moyen (Fig. 6.)

Les pièces caractéristiques attribuées à cette phase d'occupation ont déjà fait l'objet d'une publication (Séguier, 1987). Toutefois, l'étude de la projection des vestiges nous a amené à revoir ces éléments, il est vrai peu nombreux.

Le mobilier est issu des sondages I et II. Cinq formes partielles ont pu être restituées :

- Une coupe en calotte de sphère (Fig. 6. n° 1) à bord galbé et lèvre ronde de diamètre d'ouverture 17 cm.

- Une autre coupe de profil proche, plus profonde à bord concave et lèvre émincée de diamètre d'ouverture 15 cm (Fig. 6 n° 2). Le fragment est de couleur brun foncé et les surfaces sont polies.

- Un bol hémisphérique à carène haute, bord concave droit et lèvre émincée et de diamètre d'ouverture égal à 13,5 cm (Fig. 6. n° 4). Il présente des surfaces très homogènes de couleur brun-orangé.

- Une petite écuelle à carène médiane, à parois très fines, bord concave convergent et de diamètre d'ouverture égal à 9 cm (**Fig. 6. n° 3**).

- Un gobelet hémisphérique à bord droit légèrement divergent et lèvre ronde émincée. Il est muni d'un mamelon horizontal à perforation verticale de 2 mm (**Fig. 6. n° 5**). Les surfaces sont simplement lissées.

A ces éléments s'ajoutent un tesson muni d'un élément de suspension de type bandeau multiforé (**Fig. 6. n° 6**), un tesson qui porte les bases de perforations et qui pourrait appartenir au même vase (**Fig. 6. n° 7**) ainsi qu'un fragment muni d'un mamelon à perforation horizontale, attribué dans un premier temps au Bronze final (**Fig. 6 n° 8**) et un tesson roulé appartenant à un autre élément de suspension (**Fig. 6. n° 9**).

Parmi les nombreux vestiges lithiques mise au jour, seules deux pièces ont été attribuées au Néolithique moyen.

Il s'agit d'une lamelle en silex blond chauffée, aux extrémités cassées dont l'une a été aménagée en double burin. Elle présente des micros-retouches et des traces d'utilisations sur le tranchant droit (**Fig. 6. n° 10**).

La deuxième pièce est une armature de type foliacée sur silex brun clair, sans aucun doute différent de la lamelle. Sa partie distale est cassée, elle a été aménagée par retouches semi-abruptes marginales sur ses deux faces (**Fig. 6. n° 11**).

ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE ET CONTEXTE DE DÉCOUVERTE EN FONCTION DU PHASAGE :

Les coupes restituées sont identiques à deux individus issus des niveaux chasséens de la grotte de la Pyramide (Lautier, 1979). Les vases carénées correspondent techniquement et typologiquement à une production classique du Néolithique moyen. Les exemplaires de dispositif de suspensions et la lamelle en silex blond chauffé renvoient aussi à des éléments très fréquents, typiques du Chasséen méridional (Vaquer, 1990).

Pour ce qui est du gobelet muni d'une préhension perforée et de l'armature de type foliacée, il est préférable, en l'état actuel de rester prudent et de s'inscrire dans une fourchette chronologique plus large incluant le Néolithique récent et final.

A posteriori, grâce à la projection, il est possible de confronter l'attribution de ces éléments à leurs situations de découverte dans le secteur I ou grâce à l'altitude indiquée sur l'inventaire pour ceux issus du secteur II.

Ainsi, il n'y a pas de doute pour certaines des pièces, bien issues d'altitude plus basse que le niveau chalcolithique. C'est le cas pour le fragment roulé d'élément de suspension, de la lamelle et du récipient à carène haute. Quant aux coupes, elles ont une position problématique car elles proviennent du haut du remplissage, dans le remanié. A noter que l'une d'elle a été trouvée dans la zone concernée par le sondage clandestin.

Dans le secteur II, le gobelet a été découvert à z = -146 cm, altitude nettement plus haute que les autres pièces trouvées, puisque l'écuelle carénée est à z = -213 cm et l'élément en relief d'abord attribué au Bronze final à z = -224 cm.

Malgré la faiblesse quantitative de ces vestiges, ils sont importants. En effet, il n'existe que de rares indices de gisements chasséens dans le secteur : une date concordante (antérieure à 4 500 B.P.) obtenue sur une structure à galets chauffés mais aucun vestige mobilier au Clot à Castres (Pons, 1994) ainsi qu'un ensemble céramique problématique, à la Fédarié, toujours à Castres, qui s'inscrit entre Chasséen terminal et Néolithique récent et daté de 4400-4200 BP (Lacombe, 1994, 1995).

En dehors de ces indices locaux, il faut regarder en direction du domaine méditerranéen et la région de Saint-Pons ou au nord, vers le Quercy et la vallée de l'Aveyron, avec l'occupation de la grotte de la Pyramide à Penne ainsi que les indices découverts sur le site de Celles à Cagnac-les-Mines (Lautier 1979, Carozza 1998).

LES ÉLÉMENTS DE PARURE (Fig. 7.)

Ces éléments expliquent sans doute l'interprétation de J.-M. Séguier sur l'attribution des sépultures au Chalcolithique.

Trois types d'objets ont été découverts, deux perles en stéatite, une pendeloque en ambre et une perle métallique.

La perle est de type biconique de petite taille. Seule une analyse pourrait confirmer son attribution chronologique supposée. Ce type de perle est très répandu, aussi bien dans les contextes du Chalcolithique méridional qu'en direction des causses du Quercy. Dans le sud du département un exemplaire a été découvert en contexte vérazien sur le site de Sainte-Eulalie à Péchaudier (Carozza, Valdeyron et al. 1997). Elles sont aussi présentes dans le nord du Tarn, en Carmausin, sur le site de la Vayssonnié (Coularou in Tchéremissoff (dir.), 2006).

Les perles en stéatite sont fréquentes dans les sépultures collectives (dolmens ou grottes) du Néolithique final au Bronze ancien (Barge 1982).

Enfin, la perle ou plutôt pendeloque en ambre renvoie plus à des contextes de l'âge du Bronze (Du Gardin, 2002).

A l'évidence, la contemporanéité des trois éléments n'est nullement démontrée.

Du point de vue de la nature de l'occupation Néolithique tardif-Chalcolithique, les perles en stéatite et la perle en ambre prêchent pour la présence de sépultures sur une fourchette chronologique large, comprise entre la fin du Néolithique et l'occupation du Bronze final.

En ce qui concerne la perle biconique, rien n'indique un rapport étroit à une fonction ou nature donnée d'un gisement puisqu'elles sont aussi bien recensées en contexte d'habitat que sépulcral. En tout cas, elle s'accorde très bien sur le plan chronologique avec le mobilier céramique attribué au Chalcolithique.

LA CÉRAMIQUE NÉOLITHIQUE FINAL / CHALCOLITHIQUE

Elle est fragmentée et le contexte de découverte mal décrit. Le travail de tri et de remontage a été effectué par Y. Hue et J.-M. Séguier, nous l'avons complété au mieux.

Outre la part de préhensions ou éléments en relief isolés, plusieurs vases restitués l'ont été à partir de grands fragments et parfois après quelques remontages.

D'un point de vue technologique, la production montre une certaine unité dans le cas de la céramique épaisse, avec des surfaces de couleur dominante claire, traduisant une cuisson en atmosphère oxydante.

Les inclusions recensées s'inscrivent bien dans le contexte géologique local, une forte proportion de quartz associée à quelques éléments calcaires et de rares schistes. Dans le cas des productions plus fines, et notamment pour les récipients carénés décorés, les pâtes sont micacées.

Les formes partielles restituées, non décorées :

Les petits contenants :

Dans la catégorie des petits contenants, le sondage I a livré trois individus dont un petit tesson appartenant à une écuelle carénée :

- Un bord de coupe hémisphérique ou tronconique à lèvre ronde, assez épaisse et issu d'un des carrés situés contre la paroi (**Fig. 8.** n°1).

- Un gobelet sub-cylindrique à lèvre aplanie, très solide et à dégraissants fins (**Fig. 8.** n° 2). Son diamètre d'ouverture est égal à 9 cm.

- Une petite écuelle carénée de diamètre estimé égal à 12 cm, à paroi très fine, bord concave et lèvre ronde émincée (**Fig. 8.** n° 8).

Le sondage II est plus pauvre et les profils restitués sont très partiels :

- Deux gobelets à bord droit et lèvre ronde de diamètre d'ouverture respectif égal à 9 cm (**Fig. 8. n° 9**) et 11,5 cm (**Fig. 8. n° 10**)

- Un bord concave convergent à lèvre ronde, peut-être issu d'un récipient caréné (**Fig. 8 n° 11**).

Dans le sondage III, on dénombre :

- Une coupe en calotte à paroi fine de diamètre d'ouverture égal à 9 cm (**Fig. 10. n° 1**).

- Un bol restitué à partir d'un fragment aux inclusions invisibles, de couleur beige clair et au toucher savonneux, son profil est très régulier, parfaitement hémisphérique et son diamètre est égal à 12 cm.

- plusieurs tessons de même aspect qui appartiennent à un bol hémisphérique de diamètre d'ouverture 13,5 cm.

Les contenants de taille moyenne :

Dans le secteur I, le corpus comporte :

Une jatte ovoïde, de diamètre estimé égal à 13,5 cm, à bord galbé et lèvre émincée (**Fig. 8. n° 3**).

Un pot cylindrique à bord droit et lèvre ronde rentrante, de diamètre d'ouverture 12 cm. Il est muni de deux mamelons sur un même axe horizontal situés à 3,5 cm de l'ouverture (**Fig. 8. n° 4**).

Une jatte cylindrique à bord droit légèrement divergent et lèvre émincée de diamètre d'ouverture égal à 16,5 cm. Il est muni d'un mamelon à 3,8 cm de l'ouverture.

Ces deux derniers vases ont des pâtes similaires, légères et poreuses, aux surfaces de teintes allant du gris-bleu au verdâtre. Ces caractéristiques pourraient être liées à la présence de dégraissants végétaux.

La partie haute d'un pot cylindrique à bord droit et lèvre aplaniée, de diamètre égal à 18 cm (**Fig. 8. n° 6**). Ce vestige céramique a été découvert dans la partie supérieure du niveau remanié.

Un récipient au profil en S et à rupture de pente douce au niveau du diamètre maximum. Il présente un bord galbé concave et une lèvre émincée, son diamètre d'ouverture est égal à 19 cm (**Fig. 8 n° 7**).

Son association sur la projection aux grands fragments de vases de stockage dans le carré N 14 ainsi que son aspect technique permettent sans doute une attribution au Néolithique final-Chalcolithique. Ses surfaces sont de teintes orangées claires et lissées finement sur les zones conservées.

Au sein du sondage III, un seul profil simple entre dans cette classe volumétrique. Il s'agit d'un bord convergent ayant permis de restituer un vase sphérique de diamètre d'ouverture de 15 cm (**Fig. 10 n° 4**).

Les grands contenants :

Le premier sondage a livré plusieurs bords de profil similaire ayant permis de restituer deux parties hautes d'au moins une grande jarre de profil sub-cylindrique, à bord infléchi convergent et lèvre ronde émincée (**Fig. 9**). La majorité des fragments de panse épais aux surfaces orangées qui ont permis d'individualiser le niveau chalcolithique appartiennent à ce ou ces grands vases.

Du même niveau est issu un grand fragment de jarre cylindrique qui présente une inflexion et une ouverture légèrement rétrécie. Son diamètre d'ouverture est compris entre 30 et 35 cm. La panse est munie de deux longues languettes et d'une anse en boudin, superposées. L'anse est située juste au niveau de l'inflexion à 5 cm de l'ouverture (**Fig. 11 n° 5**).

Dans le sondage III, un autre fragment de panse appartient à une jarre cylindroïde qui présente aussi un rétrécissement à proximité de l'ouverture. Elle est munie d'un élément de préhension de type languette perforée et disposée sous l'inflexion, au niveau du diamètre maximum (**Fig. 10 n° 5**).

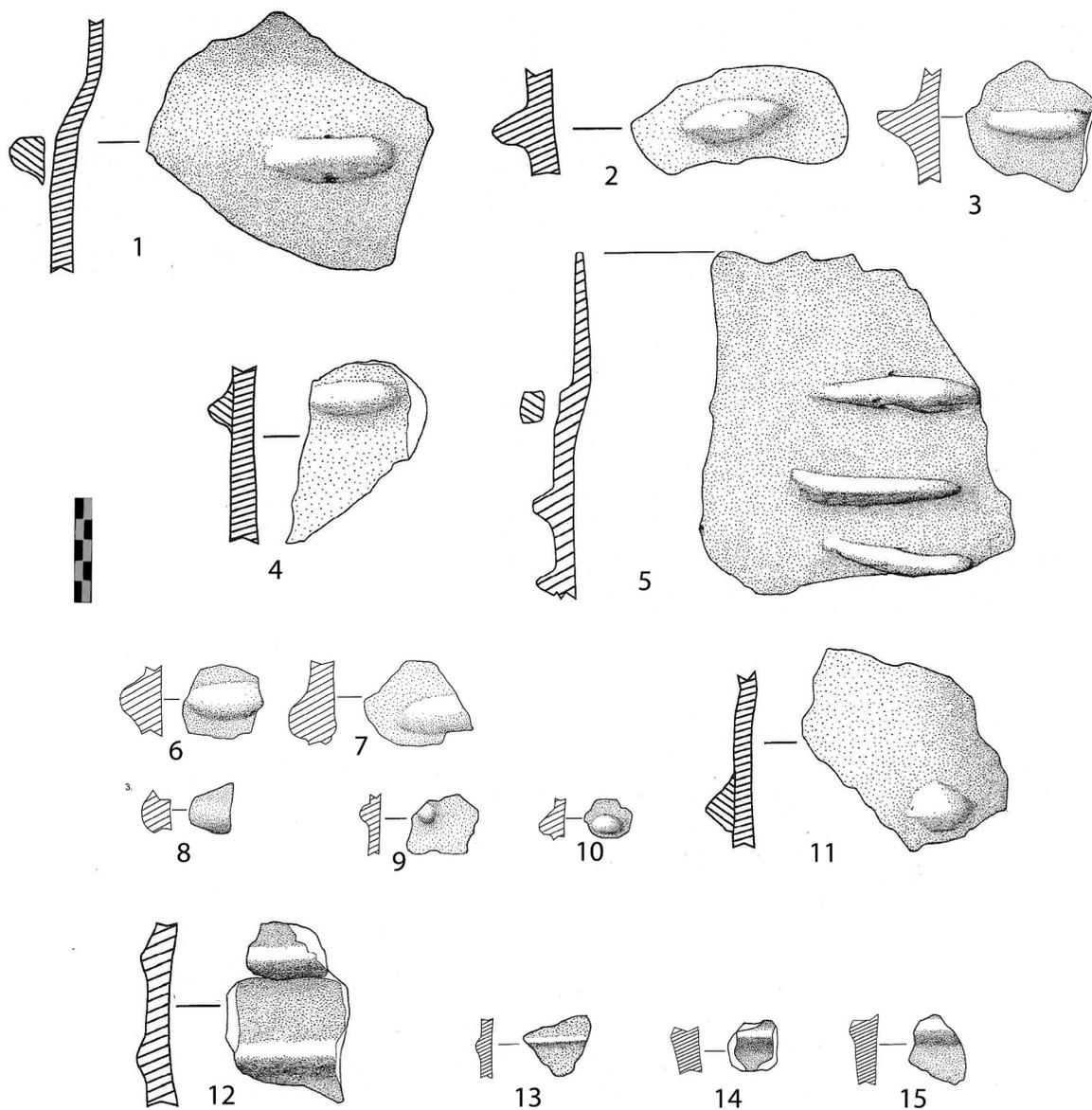


Figure 11 - Éléments de préhension de divers types et cordons. (Dessin : B. Sendra)

LES FORMES COMPLEXES DÉCORÉES :

Le sondage I a livré deux fragments de vases décorés, issus du niveau chalcolithique mis en évidence sur la projection.

Le premier fragment appartient à une écuelle à carène médiane, bord concave convergent et fond hémisphérique (**Fig. 12** n° 1). Son diamètre d'ouverture est égal à 13 cm, sa hauteur estimée égale à 8,5 cm. Son aspect technique est remarquable, sa paroi est très fine et régulière d'épaisseur comprise entre 0,3 et 0,4 cm. La pâte est épurée, les inclusions calibrées et les surfaces polies. On discerne uniquement les paillettes de micas en surface.

Le décor a été tracé avec un outil fin à pointe mousse avant cuisson. Le motif est composé de quatre cannelures verticales associées, dessinées sans discontinuité à partir du bord jusqu'au tiers inférieur. La largeur des métopes est égale à la surface réservée entre les deux motifs observables.

Le deuxième décor est situé sur une autre écuelle à carène médiane de diamètre d'ouverture égal à 16 cm. Son bord est concave à lèvre ronde émincée. Le fragment est brisé juste sous la rupture de pente qui présente une languette en partie érodée (**Fig. 12** n° 2). Le décor est très peu marqué et correspond à six fines cannelures verticales équidistantes. Le motif peut se poursuivre régulièrement et sans interruption sur le bord du vase.

Un autre décor a été identifié sur plusieurs fragments d'un vase issus du sondage III. Le récipient est de dimension moyenne, son diamètre d'ouverture est égal à 25 cm. Il s'agit d'une grande écuelle à carène moyenne et fond de forme ellipsoïdale (**Fig. 12** n° 3). Comme les deux écuelles précédentes, son aspect technique est remarquable, la pâte est épurée, les inclusions calibrées, sa surface externe est polie, de couleur gris foncé à brun. Le décor a été obtenu après cuisson par gravure.

Le plus gros fragment présente 10 traits verticaux décomposés en deux groupes de cinq traits disposés sur le bord faisant pendant à un groupe de sept traits au niveau du départ du fond, sous la rupture de pente. Ces motifs en métope se répètent en

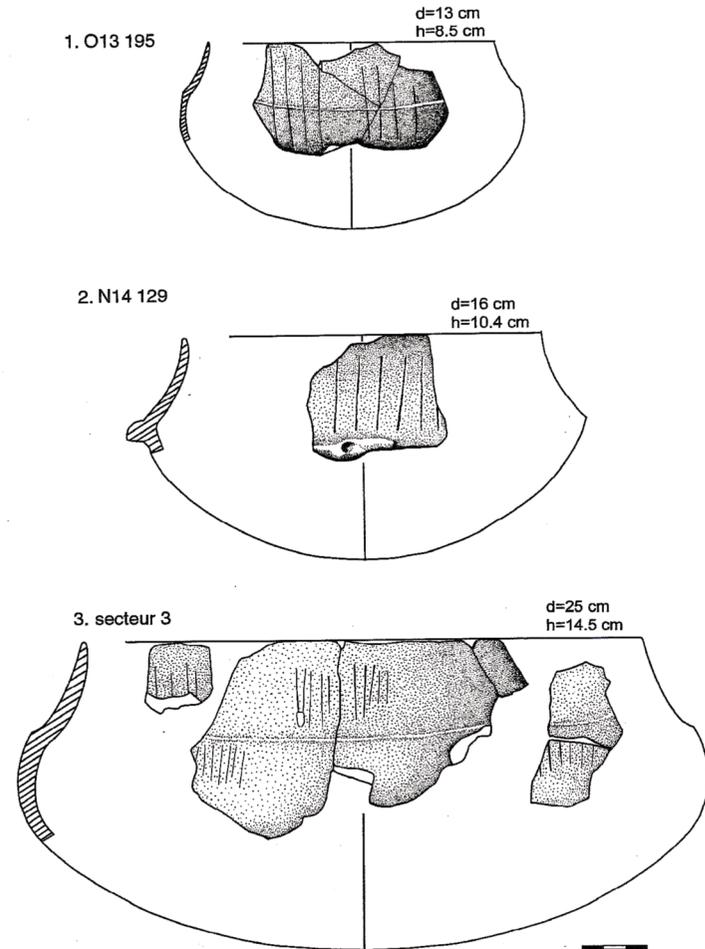


Figure 12 - Les vases de style Fontbouisse.

alternance sur les registres horizontaux (bord et fond) délimités par la carène.

En plus de ces éléments, nous avons isolé un fragment présentant une rupture de pente douce, muni d'un bouton sur le diamètre maximum et portant trois cannelures horizontales larges peu marquées. Son aspect technique est sensiblement moins abouti que les trois précédents individus. De plus le motif est horizontal. Cependant, le registre décoré est situé sur le diamètre maximum et la relation cannelures/élément en relief peut suffire à l'intégration de ce fragment de vase au contexte chrono-culturel perçu.

LES ÉLÉMENTS EN RELIEF ISOLÉS

Les préhensions

La fouille a livré un bon nombre de fragments de panse portant des éléments de préhension. Ils sont de deux types : languettes, mamelons. Ils sont exclusivement situés sur des tessons épais, et pour cette raison sont très certainement issus de grands récipients de stockage.

Les languettes (**Fig. 10** n° 1 à 4) sont représentées par trois exemplaires de forme ovale allongées et plus ou moins détachées de la paroi. Un autre exemplaire n'est pas complet, une languette a une forme losangique (**Fig. 10** n° 5 et 6).

Les mamelons sont plus trapus de profil hémisphérique, le premier exemplaire est de forme assez irrégulière. La pâte de ce tesson est friable, mal cuite. Les autres exemplaires sont situés sur des petits tessons, ils sont incomplets pour deux d'entre eux.

Les petits éléments en relief (**Fig. 10**, n° 7 à 15)

On a dénombré trois types situés sur des fragments de céramique fine.

Il s'agit de deux petits mamelons ou tétons sphériques assez dégagés.

Un tesson porte un petit téton parfaitement sphérique, qui s'apparente plus à un décor de pastillage.

Le dernier type est représenté par deux fragments qui portent une petite languette allongée. Le deuxième exemplaire est situé juste sous la lèvre.

Les cordons (**Fig. 10** n° 16 à 19).

Deux petits tessons portent une section de cordon et un fragment permet de voir une superposition de deux cordons.

Ces cordons ont été obtenus par ajout de matière et sont peu dégagés. Ils sont situés au niveau d'une cassure, ce qui indique une position probable sur la jonction entre deux colombins. Les expérimentations sur le montage des grands pots néolithiques ont montré que les cordons ne sont pas simplement des éléments décoratifs, même dans le cas de superposition, mais qu'ils ont aussi un rôle de consolidation de la paroi du vase.

Un fragment de céramique très fine issu du sondage II présente un cordon pincé.

Éléments de comparaison. Attribution chronologique et culturelle

Ce mobilier céramique s'inscrit pleinement dans la documentation locale sur les contextes du Néolithique final / Chalcolithique et, par certains aspects, permet de revenir sur l'évolution des assemblages céramiques dans un cadre régional plus large.

Globalement, par rapport aux productions céramiques du Néolithique final, le corpus des formes rencontrées est traditionnel. Il se caractérise par l'association d'une part de formes simples de type bols ou coupes de petit volume à une production de vase de grande capacité à paroi épaisse et aux surfaces claires de couleurs dominantes rouge-orangé. Les préhensions rencontrées, quasi-exclusivement de type languette et mamelon, participent à cette production commune et largement répandue régionalement (Guilaine 1980, Marsac 1990, Vaquer 1990, Montécinos 2005).

La présence de quelques exemplaires de cordons doit être soulignée en raison de la rareté de ces éléments dans les séries tarnaises, à l'image des corpus d'En-Guilhem, d'En Guille-Haut en Puylaurentais ou de la grotte de Roquemaure à Saint-Amancet (Clottes et Giraud 1988 ; Valdeyron et al. 2003).

Malgré une série numériquement faible, du point de vue chrono-culturel, les éléments marquants ont une part importante. Le grand fragment de jarre muni de deux languettes longues superposées et d'une anse en boudin renvoie à un dispositif bien connu en contexte vérazien et présent sur la quasi-totalité des sites attribués à cette phase finale du Néolithique dans le sud du Tarn ainsi que sur une bonne part du sud-ouest de la France. Régionalement, ces éléments véraziens pénètrent par l'axe de la vallée de la Garonne et l'influence de ce groupe est perceptible jusqu'aux marges du Quercy et la vallée de l'Aveyron au Nord (Tchérémissinoff (dir.), 2006).

En plus de cet élément, le grand vase de profil subsphérique correspond bien à des exemples locaux tels ceux identifiés sur les sites du Puylaurentais (Valdeyron et al. 2003) ou issus de la zone nucléaire et de définition du Vérazien (Montécinos 2005). Le profil de la jarre à ouverture rétrécie renvoie aussi à des contextes récents du Vérazien (op.cit.).

Outre ces affinités claires incluant cette série, comme le sud du Tarn, sous la coupe du complexe vérazien, la présence des trois récipients carénés et décorés permet d'aborder un phénomène caractérisant la dernière phase évolutive de ce cycle. Il a été identifié sur quelques sites audois ayant livré, à côté de la panoplie des formes traditionnelles, des récipients portant un décor cannelé (Guilaine 1980). Ces éléments sont interprétés comme une résultante du développement et de l'influence croissante de la culture de Fontbouisse en direction du Languedoc occidental. Malgré la présence dès le début du cycle vérazien de contenants carénés, l'augmentation de la proportion et une certaine diversification de ce type de forme sont rattachées à une phase récente (Vaquer 1990 ; Gasco 1992).

Dans la série de Lacalm, la présence de ces trois vases décorés n'est donc pas anecdotique. Elle se comprend par ce

phénomène d'acquisition ou plutôt d'appropriation de modèles de style Fontbouisse. L'interprétation est évidente puisque d'une part les décors répondent à des schémas en métope répandus dans le domaine géographique occupé par le Fontbouisse (Gutherz et Jallot 1995) et d'autre part, ces décors sont réalisés sur des récipients aux profils complexes. L'individu à décor gravé présente un motif presque identique à celui observé sur une forme similaire découverte dans la grotte des Chambres d'Alaric, mais dans ce cas il est cannelé (Guilaine, 1980).

Ces vases permettent de considérer le niveau chalcolithique présumé et peut-être bien isolé dans le secteur I comme étant contemporain de la dernière phase du cycle vérazien, soit postérieur à 2 500 av. J.-C. en chronologie calibrée.

A noter, que le profil restitué fig. 8 n° 7 n'est pas sans évoquer les formes galbées du Campaniforme. Bien entendu, rien ne permet de l'affirmer strictement mais comme cela a été considéré dans le cas d'un vase découvert à la Salaberdie (Ranché in Tchérémissinoff (dir.), 2006) il pourrait correspondre à une influence directe. En tout cas, d'un point de vue chronologique, cette interprétation n'est nullement contradictoire et a d'ailleurs déjà été évoquée dans le cas d'un profil de ce type découvert dans le niveau supérieur de la grotte de Marsa (Galan 1961, Laporte 1996).

En résumé, la série, malgré l'incertitude sur son homogénéité, est en bonne place dans la connaissance du Néolithique final local et même régional. Cet ensemble s'inscrit pleinement dans le corpus de plusieurs séries découvertes en grotte ou de petites installations de plein-air qui ont étoffé la connaissance du Néolithique final sur le territoire tarnais.

Le mobilier découvert confirme une certaine unité des productions céramiques identifiées dans le sud du Tarn et les liens forts qui unissent cette zone d'étude avec le Languedoc occidental au Néolithique final (Clottes et Giraud 1988 ; Séguier 1988 ; Pons et al. 1994 ; Pene 1998 ; Enjalbert 2002 ; Valdeyron et al. 2003). En effet, l'ensemble des sites attribués à cette période a livré une céramique présentant la plupart des caractères techno-typologiques attribués au Vérazien et pas

seulement une présence significative d'éléments de préhension superposés.

Vis à vis de la chronologie interne au cycle, la série comporte essentiellement des éléments qualifiés de récents, ce qui la situe plutôt dans l'étape III de la chronologie établie dans le Vézazien de Mailhac (Montécinos 2005). L'occupation est sub-contemporaine de celles identifiées dans les grottes de Lavalette sur la commune éponyme et surtout peut être sensiblement rapprochée des éléments identifiés dans les Chambres d'Alaric à Moux (Guilaine 1980).

Pour terminer, les cordons bien présents ici, renvoient pourtant à des contextes plus anciens ou peut-être aux sites de la région saint-ponienne. Dans l'état actuel il est difficile de nier l'association de ces éléments aux décors de style Fontbouisse et aux marqueurs du vézazien. Cela reste original dans le Tarn et peut-être au-delà, mais ces éléments typologiques ne s'excluent pas chronologiquement. Les jarres à cordons sont nombreuses sur les sites du faciès Fontbouisse des Causses, qui est d'ailleurs caractérisé par les décors gravés (Gutherz, Jallot 1995).

CONCLUSION

Cette nouvelle étude des données de terrain a permis de revoir la séquence stratigraphique de Lacalm et de vérifier au moins partiellement la succession de deux phases d'occupations pour le Néolithique. En ce qui concerne le Néolithique final, outre l'intérêt propre de la série céramique, on a montré que l'horizon existe et s'individualise assez nettement. En contrepartie, malgré les observations de J.-M. Séguier et les éléments de parures, l'attribution des sépultures à cette phase d'occupation n'est pas strictement démontrée, au moins pour le secteur 1.

Enfin, le petit ensemble céramique porte des éléments discriminants importants qui renvoient à des contextes et des ensembles du Néolithique final local. Cet assemblage vient s'ajouter à un groupe de sites qui mérite une attention particulière parce qu'en périphérie de la zone de définition du

Vézazien et des grands axes de pénétrations vers l'intérieur des terres et le Toulousain. La série porte des caractères qui confirment la forte imprégnation vézazienne dans le sud du Tarn tout en montrant aussi la réceptivité de ce territoire à des tendances évolutives et des influences plus larges régionalement.

BIBLIOGRAPHIE

BARGE H. (1982) - *Les parures du Néolithique ancien au début de l'âge des métaux en Languedoc*. Editions du CNRS, 396 p., 134 fig., 6 pl. 1982.

CAROZZA L. (1998) - Sondage sur l'éperon de Celles à Cagnac-les-Mines (Tarn). Résultats préliminaires, *Archéologie Tarnaise*, N°10, p. 31-48. 1998.

CAROZZA L., VALDEYRON N. (1997) avec la collaboration de BURENS (A.), BOURHIS (J.-R.) et SALINIER (J.-F.) - Premières métallurgies dans les pays albigeois et le sud du Tarn au Chalcolithique et à l'âge du Bronze, In : P. Ambert dir. : *Mines et Métallurgies de la Préhistoire au Moyen-âge en Languedoc-Roussillon et ses régions périphériques, Actes du colloque tenu à Cabrières (Hérault) du 16 au 19 mai 1997*, (*Archéologie en Languedoc*, 21), 1997, p. 139-146, 6 fig. 1997.

CLOTES J. et GIRAUD J.-P. (1998) - Présentation de la grotte vézazienne de Roquemaure à Saint-Amancet (Tarn). Peuplement et vie quotidienne depuis 100 000 ans, 10 ans d'Archéologie Tarnaise, Hommage à J. Lautier, Colloque d'Albi du 28 mai 1988, (*Archéologie Tarnaise, Hors série n° 1*), 1988, p. 43-57, 10 fig. 1988.

DU GARCIN C. (2002) - L'ambre et sa circulation dans l'Europe protohistorique. IN : J. Guilaine (dir.) : *Matériaux, productions, circulations du Néolithique à l'âge du Bronze. Séminaire du Collège de France, Paris*, Ed. Errance, 2002, p. 213-235, 6 fig. 2002.

ENJALBERT J.-L (2002) - Le dépôt vézazien du Verdier-Haut à Puylaurens (Tarn), *Éléments d'Archéologie Tarnaise, Actes du colloque en hommage à J.-F. Salinier, Puylaurens*, 15 et 16 janvier 2000, (*Archéologie Tarnaise n° 11*), 2002, p. 17-21. 2002.

GALAN A.(1961) - La grotte de Marsa (Beauregard, Lot). Stratigraphie du Bronze. *Gallia Préhistoire*, 1961, Tome 4, pp. 91-142, 73 fig. 1961.

GASCO J. (1992) - La chronologie absolue du Néolithique final et du Chalcolithique en Languedoc méditerranéen : la céramique in : P. Ambert (dir.) : Le Chalcolithique en Languedoc, Ses relations extra-régionales, Colloque international en hommage au Dr. Jean Arnal, Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault), 20/22 septembre 1990, (*Archéologie en Languedoc n° 15*), 1990-1991, p. 217-225, 8 fig. 1992

GUILAINE J. (dir.) (1980) - *Le groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques dans le sud de la France et en Catalogne*. Colloque de Narbonne 1977, Ed. du CNRS, 1980, Paris, 296 p. 1980 .

GUTHERZ X. et JALLOT L. (1995) - Le Néolithique final du Languedoc méditerranéen IN : VORUZ J.-L. dir. *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin Rhodanien*, actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19-20 septembre 1992, éd. Société Préhistorique Rhodanienne, (*Documents du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève n° 20*), 1995, p. 231-263, 30 fig. 1995.

HUE Y. (1973) - *La grotte de Lacalm*. Rapport intermédiaire. 1973, CERAC. 1973.

LACOMBE S. (1994) - *La Fédarié, Document Final de Synthèse, Sauvetage urgent, Castres Rocade Sud 2e tronçon*, AFAN, Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées. 1994

LACOMBE S. (1995)- *Bilan Scientifique 1995*, D.R.A.C. Midi-Pyrénées, Service Régional de l'Archéologie. 1995

LAPORTE L. (1996)- Quelques réflexions sur le Néolithique final du Centre-Ouest de la France. *Revue Archéologique de l'Ouest*, N°13, 1996, p. 51-94, 7 fig. 1996

LAUTIER J. (1979) - *La grotte de la Pyramide, commune de Penne (Tarn)*, Congrès Préhistorique de France, 21^e Session, Montauban-

Cahors, vol.1, p.152-175, 17 fig. 1979

MARSAC P. (1990) - *La fin du Néolithique et les débuts de la métallurgie en Languedoc occidental et en Roussillon*, Thèse nouveau régime, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Toulouse, 1990, 2 vol., 305 p., 90 fig. 1990

MONTECINOS A. (2005) - La céramique vérazienne de Mailhac (Aude), *Archives d'Ecologie Préhistorique*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Toulouse, 2005, n° 17, 128 p., 76 fig. 2005

PENE N. (1998)- *Le Néolithique final-Chalcolithique d'En Guille-Haut (Magrin, Tarn)*. Mémoire de Maîtrise, Université de Toulouse-Mirail, 1998, 2 vol., 105 p. 1998

PONS et al. (1994) : PONS (F.), CAROZZA (L.), GAROTIN (B.), LAGARRIGUE (A.) - Castres, " Le Clot ", " Lacaze-Haute " et " les Barradières " (Tarn). *Rapport de Sauvetage Urgent, Castres-Rocade Sud, Premier Tronçon*, AFAN-GSO, SRA Midi-Pyrénées, 1994, 184 p. 1994

SÉGUIER J.-M (1979) - Note préliminaire sur les occupations préhistoriques de la grotte de Lacalm (commune de Aiguefonde). *Bulletin de la Fédération Tarnaise de Spéléo-Archéologie*, 1979, n° 16, p. 44-53. 1979

SÉGUIER J.-M (1982) - Etude préliminaire du Magdalénien supérieur de la grotte de Lacalm (Aiguefonde, Tarn). *Archéologie Tarnaise*, n° 1, 1982, p. 35-59. 1982

SÉGUIER J.-M (1987) - Mobilier chasséen de la grotte de Lacalm (Aiguefonde, Tarn), *Archéologie Tarnaise*, n° 2, 1987, p. 5-12, 2 fig. 1987

SÉGUIER J.-M. (1998) - L'occupation des petits causses du Laurécois (Tarn) au Néolithique et à l'Age du Bronze, Peuplement et vie quotidienne depuis 100 000 ans, 10 ans d'Archéologie Tarnaise, Hommage à J. Lautier, Colloque d'Albi du 28 mai 1988, (*Archéologie Tarnaise, Hors série n° 1*), 1988, p. 87-99, 9 fig. 1988

SENDRA B. (2002) - *Le Néolithique du Tarn, Recherches anciennes et acquis récents*. Mémoire de Maîtrise, Université de Toulouse-le-Mirail, 2002, 180 p. 2002

VALDEYRON et al. (2003) - VALDEYRON (N.), MARCHAIS (D.), PENE (N.), SERVELLE (C.) - Le gisement vérazien d'En Guilhem à Roquevidal (Tarn). In J. Gascó, X. Gutherz X., P.-A. De Labriffe (dir.), *Temps et espaces culturels du VIe au IIe millénaire en France du Sud*, 2003, Actes des IVe Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Nîmes, 28 et 29 octobre 2000, p. 235-242. 2003

VAQUER J. (1980) - Le groupe de Véraza, essai sur l'évolution de la culture matérielle, in J. Guilaine (dir.) : *Le groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques dans le sud de la France et en Catalogne*. Acte du colloque de Narbonne 1977, 1980, Ed. du CNRS, Paris, p. 84-93. 1980

VAQUER J.(1990) - *Le Néolithique en Languedoc occidental*, Ed. du CNRS, 1990, 398 p. 1990

TCHÉRÉMISSINOFF Y. (dir.) (2006) - "La Vayssonnée" et "la Salaberdie" Deux occupations domestiques de l'âge du Cuivre dans le Ségala (Tarn, France). *Monographies d'Archéologie Tarnaise*, n° 1, 2006.